

CHAPITRE 88

Navigation aérienne ou spatiale

Note de sous-positions

1. Par "poids à vide", pour l'application des nos 8802.11 à 8802.40, on entend le poids des appareils en ordre normal de vol, à l'exclusion du poids du personnel, du poids du carburant et des équipements divers autres que ceux fixés à demeure.

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							DD DC	DD TR	011	Autres		
88.01	8801.00	Ballons et dirigeables; planeurs, ailes volantes et autres véhicules aériens, non conçus pour la propulsion à moteur.	8801.00.00				0	0	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
88.02		Autres véhicules aériens (hélicoptères, avions, par exemple); véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux.										
	8802.1	- Hélicoptères :										
	8802.11	-- D'un poids à vide n'excédant pas 2 000 kg	8802.11.00	NBR			0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
	8802.12	-- D'un poids à vide excédant 2 000 kg	8802.12.00	NBR			0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
	8802.20	- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide n'excédant pas 2 000 kg	8802.20.00	NBR			0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
	8802.30	- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 2 000 kg mais n'excédant pas 15000 kg	8802.30.00	NBR			0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
	8802.40	- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 15 000 kg	8802.40.00	NBR			0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
	8802.60	- Véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux	8802.60.00	NBR			0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
88.03		Parties des appareils des nos 88.01 ou 88.02.										
	8803.10	- Hélices et rotors, et leurs parties	8803.10.00				0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
	8803.20	- Trains d'atterrissage et leurs parties	8803.20.00				0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
	8803.30	- Autres parties d'avions ou d'hélicoptères	8803.30.00				0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
	8803.90	- Autres	8803.90.00				0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
88.04	8804.00	Parachutes (y compris les parachutes dirigeables et les parapentes) et rotochutes; leurs parties et accessoires.	8804.00.00				0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
88.05		Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires; appareils au sol d'entraînement au vol; leurs parties.										
	8805.10	- Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens et leurs parties ; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires, et leurs parties	8805.10.00				0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
	8805.2	- Appareils au sol d'entraînement au vol et leurs parties :										
	8805.21	-- Simulateurs de combat aérien et leurs parties	8805.21.00				0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
	8805.29	-- Autres	8805.29.00				0	0	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044